

SEMPER FIDELIS



L'Institution - La Providence

**N°66
JUN
2026**

**BULLETIN DE
L'AMICALE DE
L'ISM-LAPRO**



Association des anciens de
l'Institution la Providence
2 rue du Collège CS 31863 35410 Saint-Malo
anciens.instit.lapro@gmail.com
06 60 16 86 84
www.aasm2.com

SEMIPER FIDELIS



L'Institution - La Providence

**N°66
JUN
2026**

**BULLETIN DE
L'AMICALE DE
L'ISM-LAPRO**



Association des anciens de
l'Institution la Providence
2 rue du Collège CS 31863 35410 Saint-Malo
anciens.instit.lapro@gmail.com
06 60 16 86 84
www.aaism2.com

S O M M A I R E

Le mot du Directeur _____	P.1
Le mot de la Présidente _____	P.2
Attention : nouveautés ! _____	P.3-4
Compte-rendu de l'assemblée générale _____	P.5 à 7
Composition du nouveau bureau _____	P.8
Sondage : quelle date pour l'assemblée générale ? _____	P.9
Présentation des nouveaux administrateurs :	
Claude MENARD _____	P.10 à 12
Rosemay PRIOUL - PERIGNON _____	P. 13 à 15
L'internat au Collège, des années 1970 à aujourd'hui _____	P. 16-17
La guerre dans le monde _____	P. 18 à 20
Les distractions du chanoine Galichet _____	P.21 à 23
Regard sur le passé _____	P. 24 à 28
Nos peines _____	P.29

Le mot de M. THOMAS



UNE FIDÉLITÉ QUI FAIT VIVRE

Chères anciennes, chers anciens,

Chers membres de la communauté de l'Institution - La Providence,

En découvrant ce nouveau numéro de Semper Fidelis, j'ai été saisi par une conviction simple : ce qui nous relie dépasse largement les souvenirs.

Au fil de vos témoignages, de vos récits de vie, de ces pages habitées par la mémoire du Collège, se dessine quelque chose de plus profond qu'une simple nostalgie. Il y a là une trace vivante, celle d'une œuvre qui continue de porter du fruit, bien au-delà des années passées entre ces murs.

Oui, notre établissement transmet des savoirs. Mais il transmet surtout, et peut-être avant tout, une manière d'être au monde : une attention aux autres, un sens de la responsabilité, un goût de l'engagement. À travers vos parcours, souvent riches et généreux, se laisse deviner cette semence discrète qui a été déposée un jour en chacun de vous.

Dans la tradition qui est la nôtre, nous savons que rien de cela n'est le fruit du hasard. Éduquer, c'est accompagner une croissance. C'est croire que chaque jeune porte en lui une promesse, parfois fragile, mais toujours précieuse. Et c'est cette promesse que nous sommes appelés, ensemble, à faire grandir.

Vos souvenirs, qu'ils évoquent les années d'internat, les figures éducatives marquantes ou les moments plus exigeants, parlent aussi de cela : d'un chemin parfois rude, mais profondément formateur. Ils disent combien ces années ont contribué à vous construire, à vous orienter, à vous ancrer.

En lisant ces pages, je mesure combien cette fidélité que vous portez est elle-même un témoignage. Elle dit que ce que vous avez reçu ici continue de vivre en vous. Elle dit aussi que l'histoire de l'établissement ne s'interrompt jamais : elle se prolonge dans vos choix, vos engagements, votre manière d'être présents au monde.

Pour nous aujourd'hui, éducateurs, cette fidélité est une invitation et une responsabilité. Elle nous invite à ne pas perdre de vue l'essentiel : former des personnes libres, responsables, capables de donner du sens à leur vie et d'agir pour les autres.

Elle nous rappelle aussi que cette mission ne se vit pas seuls. Elle s'inscrit dans une communauté, celle que vous continuez de faire vivre à travers l'amicale, les rencontres, les liens entretenus au fil du temps.

Dans l'Évangile, il est souvent question de semence : semer sans toujours voir le fruit, croire en une croissance invisible mais réelle. Ce que vous nous donnez à lire dans ce numéro en est une belle illustration. Les années ont passé, mais le fruit est là.

Alors, au moment où une nouvelle génération d'élèves poursuit son chemin dans l'établissement, je forme ce souhait : que ce lien entre vous et le Collège demeure vivant. Qu'il continue d'être un signe d'espérance pour les plus jeunes. Et qu'il nous aide, tous ensemble, à rester fidèles à ce qui nous fonde.

Recevez, chers anciens, l'expression de ma profonde reconnaissance pour cette fidélité silencieuse mais essentielle.

Bien fidèlement,
Olivier THOMAS
Chef d'établissement

Le mot de la présidente



Chères anciennes et chers anciens,

C'est un immense plaisir, toujours renouvelé, de vous retrouver au fil de ces pages.

Que vous ayez quitté les bancs de notre vieux « Collège » (lycée pour les plus jeunes), il y a quelques mois ou plusieurs décennies, ce journal est le trait d'union qui nous ramène tous, le temps d'une lecture, vers nos racines communes.

Notre vieux « Collège » nous a transmis plus que des diplômes, il nous a légué des valeurs, et, surtout, des amitiés qui défient le temps. Pour preuve, l'engouement suscité par l'organisation d'anniversaires de nos Bacs (+20, +30, +40, +50 ...)

Le journal que vous tenez entre les mains, ou que vous découvrez via votre site internet, est le reflet de notre vitalité. Il témoigne de vos parcours, de vos succès, et de l'amitié qui continue de nous lier. Dans un monde qui change à toute vitesse, maintenir ce contact est essentiel. Nous sommes les gardiens d'une mémoire mais aussi les témoins de l'évolution de notre établissement qui tout en restant fidèle à ses racines, continue d'innover pour les générations actuelles.

Que ce numéro vous apporte des nouvelles réjouissantes de vos camarades et vous donne envie de nous rejoindre lors de nos prochains rassemblements à Saint-Malo !

« Le souvenir est le parfum de l'âme » - Georges Sand

Catherine Etraves Le-Héran

Présidente AAISM

Semper Fidelis

RENSEIGNEMENTS UTILES

Jusqu'à présent, vous pouviez prendre contact avec l'Association des Anciens Elèves en écrivant à la présidente, ou au secrétaire, ou au trésorier.

Vous pouviez aussi adresser des emails sur l'une des deux boîtes aux lettres.

Enfin, vous pouviez consulter le site Internet.

Nous avons décidé de créer une nouvelle boîte aux lettres sur **gmail.com** et nous allons supprimer l'ancienne adresse (aaismlapro) ainsi que l'adresse sur free.

Par ailleurs, nous vous invitons à consulter directement le nouveau site Internet sans passer par l'ancien, comme cela se faisait jusqu'à présent.

Vous trouverez donc ci-dessous, mis à jour, les renseignements pour joindre l'amicale.

Nous espérons recevoir de vos nouvelles...

POUR JOINDRE L'AMICALE :

La présidente : Catherine ETRAVES LE HERAN :

06 60 16 86 84 et **catherine.etraves.leheran@gmail.com**

Le secrétaire : Gérard MAHE :

06 85 92 03 04 et **gmahe47@laposte.net** ou **pdelarance@gmail.com**

L'adresse mail : **anciens.instit.lapro@gmail.com**

Le site Internet : **https://www.aaism2.com**

POUR ADHÉRER OU POUR PAYER MA COTISATION :

Je renvoie le bulletin d'adhésion ci-dessous avec ma cotisation :

NOM DE NAISSANCE :

PRENOM :

NOM MARITAL :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE

Email :

Téléphone :

Années de présence à l'ISM ou à LA PRO : de

à .

Je règle ma cotisation :

* soit par chèque à l'ordre de : AMICALE ISM - LAPRO et je l'envoie à : Alain Landemaine 12 impasse Hersart de la Villemarqué 35400 SAINT-MALO

* soit par virement au profit de l'AAISM BPGO :

IBAN : FR761380 7005 8911 6196 0320 049

RAPPEL : La cotisation s'élève à :

26 euros pour les anciens élèves,

10 euros pour les autres membres associés (conjoint, directeurs, professeurs, employés) et elle est gratuite pour les « jeunes anciens » pendant les 5 ans qui suivent le départ du lycée.

Vos cotisations sont importantes pour la vie de l'association. N'oubliez pas de les régler au début de chaque année.

L'Assemblée Générale de l'Association des Anciens de l'Institution-La Providence de Saint-Malo s'est tenue dans les locaux de l'Etablissement, 2 rue du Collège, le dimanche 8 février 2026. A 9 heures, 24 adhérents étaient présents, 3 étaient représentés ; par ailleurs, 4 adhérents étaient accompagnés de leur conjoint.

Après l'accueil traditionnel dans l'atrium où du café, du jus d'orange et des viennoiseries les attendaient, les participants ont pu consulter divers documents issus de nos archives et exposés devant le secrétariat (les premiers bulletins de distribution des prix des années 1890 à 1896, dans des livres reliés plein cuir ; par contraste, le dernier bulletin de distribution des prix de 1968 sur des feuilles dactylographiées et simplement agrafées ; le deuxième numéro du journal Semper Fidelis en 1998 et quelques numéros de la revue « Hurlevent »). Puis les travaux ont commencé dans l'auditorium à 10 heures.

La Présidente, Catherine ETRAVES-LE HERAN, a ouvert la séance. Elle a commencé par remercier les participants, puis elle a donné le programme de la journée, et elle a aussi donné des nouvelles de notre secrétaire Pierre NICOU, contraint de se mettre en retrait pour des raisons de santé. Elle a également excusé le Directeur de l'Etablissement, M. THOMAS, qui n'a pu participer à nos travaux en raison de contraintes familiales.

La Présidente a ensuite présenté le rapport moral de l'Association qui continue d'être active, comme en témoigne le nombre quasi constant de participants à l'assemblée générale, malgré un changement de date dont il sera débattu par la suite. Elle a aussi présenté les changements intervenus dans le conseil d'administration :

Gérard MAHE devient secrétaire en remplacement de Pierre NICOU qui a été chaleureusement remercié pour son investissement au sein de l'Association et qui reste secrétaire-adjoint ;

Alain LANDEMAINE devient trésorier-adjoint en remplacement de Gérard MAHE. Par ailleurs, il est pris acte de la démission de Fabienne MOREAU qui exerçait jusqu'à présent des fonctions d'administratrice.



Le rapport d'activité a été présenté par Gérard MAHE, nouveau secrétaire, qui a fait le point sur :

- * le classement des archives : plus de 80 boîtes sont désormais répertoriées. Tout ce qui concerne les élèves (registres d'inscription, listes des élèves, bulletins de distribution des prix et photos de classes) et les professeurs est inventorié et classé ;

- * le fonctionnement du comité de rédaction du journal Semper Fidelis, particulièrement actif. L'une des interrogations fondamentales porte sur le nombre d'exemplaires réellement lus, d'où l'intérêt des accusés de réception qui vous sont demandés. Il a été aussi présenté quelques messages d'encouragement et de remerciements d'anciens élèves pour l'activité de l'Association.

- * la communication externe de l'Association : le nouveau site Internet est en cours d'achèvement et il a été décidé de faire figurer l'Association sur les réseaux sociaux. Pour cela, deux administrateurs ont été spécialement nommés : Claude MENARD et René MOYSAN.

- * enfin, pour créer du lien avec les élèves actuels, le journal Semper Fidelis continuera de consacrer des pages à leurs enseignements, à leur vie scolaire ; la relance d'un prix des anciens est envisagée et sera arrêtée en collaboration avec la Direction de l'Etablissement.



Le rapport financier a ensuite été présenté par Roger COUTURIER, trésorier. La situation de l'Association est saine, avec de très faibles variations d'une année sur l'autre.

Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Il a enfin été procédé au renouvellement du tiers sortant : Brigitte DEBOS, Pierre NICOU, René MOYSAN, Patricia PICARD et Patrick PONDAVEN ont été réélus à l'unanimité. Compte tenu de la démission de Fabienne MOREAU, deux nouveaux membres sont élus au Conseil d'administration, Claude MENARD et Rosemay PERIGNON.

Après ces exposés concernant la vie de l'Association en 2025, Catherine ETRAVES LEHERAN et René MOYSAN, - qui sera donc, avec Claude MENARD, chargé de la gestion du site Internet - ont fait une présentation de ce site, consultable sous la dénomination suivante : aaism2.com.

La parole a ensuite été donnée aux participants à l'assemblée générale. Les échanges ont été nombreux et ont porté essentiellement sur le nouveau site Internet. En plus de sa valeur patrimoniale, il faudrait lui donner une valeur d'usage, et l'enrichir avec des biographies d'anciens élèves, les comptes-rendus des différentes réunions, le détail des archives détenus par l'association.

D'autres débats ont eu lieu sur le journal Semper Fidelis qui pourrait faire la promotion de Saint-Malo, et rendre compte des départs en retraite des professeurs ...

Il pourrait être aussi envisagé de mélanger les générations en regroupant par exemple des Bac +50 et des Bac + 30.

Enfin, bien que le changement de date de l'assemblée générale ne semble pas avoir eu une incidence très importante sur la participation, il est décidé d'adresser aux adhérents un questionnaire sur la date à retenir.

La Présidente a remercié les participants pour leurs interventions, leurs suggestions et leur implication. Après un temps de recueillement dans l'oratoire et le dépôt dans l'atrium d'une gerbe aux anciens, morts pour la France, les participants se sont retrouvés au restaurant dans une salle de l'Hôtel Chateaubriand.

Les participants à l'assemblée générale se sont séparés vers 15 heures en souhaitant se retrouver l'année prochaine.

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU



**Catherine
Etraves Le-Héran
Présidente**

Elève ISM de
1971 à 1975



**Brigitte
Debos-Laffond
Vice-Présidente**

Elève ISM de
1968 à 1970



**Jacques
Terrière
Vice-Président**

Elève ISM de
1970 à 1971



**Roger Couturier
Trésorier**

Elève ISM de
1953 à 1955



**Alain
Landemaine
Trésorier adjoint**

Elève ISM de
1959 à 1970



**Gérard Mahé
Secrétaire**

Elève ISM de
1963 à 1971



**Pierre Nicou
Secrétaire
adjoint**

Elève ISM de
1954 à 1956



**Patrick Pondaven
Secrétaire
adjoint**

Elève ISM de
1973 à 1976



QUELLE DATE POUR L'ASSEMBLEE GENERALE

Jusqu'en 2025, les assemblées générales se tenaient dans les locaux du Collège, généralement au mois de juin. Sur les 9 dernières années, la moyenne des participants avait été de 30.

Cette année, nous avons décidé de changer la date et de l'avancer au mois de février, notamment pour éviter les absences des grands-parents sollicités au mois de juin par les fêtes de famille, les spectacles de leurs petits-enfants, ou les départs anticipés en vacances.

Le 8 février, nous étions 27 à participer à notre assemblée générale.

On ne peut donc pas en tirer la conclusion que c'était mieux ou moins bien.

Mais la question de la date est revenue au cours des débats de l'assemblée générale ; et il est légitime que vous posiez cette question puisqu'elle rejoint nos propres préoccupations. En effet, l'unanimité ne s'est pas faite au sein du conseil d'administration quand nous avons choisi la date du 8 février 2026. Nous n'avons qu'un impératif : organiser notre assemblée générale hors vacances scolaires puisqu'il faut que le Collège soit ouvert.

Dès lors, nous vous proposons de répondre par mail à anciens.instit.lapro@gmail.com aux trois points du questionnaire suivant :

- 1) - Etes-vous intéressé(e) par une participation à l'assemblée générale ?**
- 2) - Si oui, préféreriez-vous qu'elle se tienne au mois de juin ou au mois de février ?**
- 3) - Auriez-vous des suggestions à effectuer quant à la tenue de cette assemblée générale ?**

Bien sûr, c'est encore un questionnaire. Mais ce n'est pas un gros effort que nous vous demandons. Nous sommes une grosse cinquantaine à adhérer à l'association, à payer une cotisation annuelle de 26 euros, à avoir le plaisir de rester en contact, à échanger, à nous retrouver et même à nouer des liens d'amitié solides. Nous voudrions être plus.

Alors, s'il vous plaît, répondez-nous et, mieux encore, rejoignez-nous.

DEUX ADMINISTRATEURS SE PRÉSENTENT



CLAUDE MENARD :

MARCEL DONNE , UN HOMME JUSTE.

Ce titre peut surprendre mais je vous expliquerai pourquoi à la fin de cet article si vous le lisez jusqu'au bout.

Tout d'abord, permettez- moi de remercier les membres du conseil d'administration de la confiance témoignée en m'élisant comme membre de l'Amicale des Anciens de l'Institution la Providence.

Après avoir été élève de l'école maternelle Sainte-Thérèse (les Sœurs de la Providence fondée par Jean-Marie de La Mennais) rue de Toulouse, j'ai passé douze années de ma vie au « collège de Saint-Malo » de la 10^{ème} à la Terminale. N'oublions pas non plus le mois de septembre 1971 où j'ai été surveillant d'internat à la demande du Père Jean Tardivel. Les anecdotes sont nombreuses ; ces années ont été l'occasion de rencontres, de joies et d'amitiés qui perdurent toujours. Elles ont été très valorisantes sur le plan éducatif, instructif et religieux. « Marcel Donne Moy un Plateau de Saucisses » disions-nous à l'époque. Il y a beaucoup d'autres noms ou de surnoms qui me viennent à l'esprit : Tardot, Gégéne, Popov, Riton, Leuleu, Pétrouche, Chasles, Tartuffe, Crapaud, Bobosse, Cotcot, Crésus, la Quème, Mitraillette, Coincoin, Pitch, Gâte-Sauce. Je le dis avec beaucoup de respect et je n'oublie pas non plus les abbés Mainguy, Gabillard, Hubert, Tronel qui, à ma connaissance, n'avaient pas de surnoms... Bref ces années ont contribué à ma vocation d'enseignant puis de chef d'établissement dans le sérail « Enseignement Catholique ».

En 1971, j'ai fait mes premières armes à l'Institution de Moka où j'enseignais les mathématiques en classe de troisième à raison de trois heures par semaine tout en terminant mes études à la faculté des Sciences de Beaulieu. Excellente expérience me permettant de voir si j'étais sur la bonne voie... Parallèlement, j'ai été animateur puis directeur du Centre Aéré de Beauchesne, ce qui a été très formateur pour moi. Sœur Françoise Monot et le Père André Marsollier ont été des conseillers et des repères pour ma vie tant professionnelle que personnelle. Un grand merci à eux.

DEUX ADMINISTRATEURS SE PRÉSENTENT

Puis ce fut le grand saut comme professeur de mathématiques de 1972 à 1975 au collège Sainte-Jeanne d'Arc - Choisy de Paramé. Trois années enrichissantes sur le plan professionnel, pédagogique, et relationnel. Egalement sur le plan personnel puisque j'y ai rencontré ma future épouse. Un lien fort avec la communauté des Sœurs des Saint-Cœurs de Jésus et de Marie plus communément appelées Sœurs de Notre-Dame-des-Chênes s'est créé.

Service militaire oblige, me voilà parti de 1975 à 1977 comme professeur de mathématiques au Petit Séminaire Saint-Augustin de Bingerville en Côte d'Ivoire dans le cadre de la Délégation Catholique pour la Coopération (DCC). Deux années qui ont marqué ma vie où je garde en moi le très fort sens de l'accueil des Africains sans oublier les liens d'amitiés qui durent toujours.

1977, retour au pays. Année joyeuse et difficile, joyeuse avec mes fiançailles et mon mariage, difficile sur le plan professionnel sans avoir retrouvé de poste d'enseignant. En juin, le Père Plateau, alors directeur diocésain me propose un poste d'enseignant au collège Saint Joseph de Pleine-Fougères. J'y resterai un an en enseignant en classes de 6^{ème} les mathématiques, l'histoire et géo, la technologie, les arts plastiques et (ne riez pas SVP) l'EPS. Une opportunité me conduit ensuite au Collège Saint Joseph de Cancale (sous la tutelle des Frères de Ploërmel) comme professeur de mathématiques ; j'y resterai avec beaucoup de plaisir pendant sept années de 1978 à 1986. Puis retour aux sources au collège de Choisy de 1986 à 1990.

En septembre 1990, le Père Denis, alors directeur diocésain, me nomme comme directeur du collège Notre-Dame de Saint-Méen-le-Grand. Quatre années riches en expérience sur le plan professionnel avec la découverte d'un nouveau métier.

En 1994, le frère Yannick Houssay, provincial de la congrégation des frères de Ploërmel me propose la direction du Collège Saint-Louis-Marie de Montfort-sur-Meu. Sept années exceptionnelles marquées par des rencontres inoubliables : Jean-Paul II, Kofi Yamgnane, Jean-Marie Petit-clerc, Paul Malartre, l'abbé Pierre, Sœur Sarah, Patrick Richard, les Artaud, Laurent Grzybowski...

De 2001 à 2007, les frères me confient la direction du collège Le-Cleu-Saint-Joseph. Autre établissement, autre dimension, nouveau métier. L'établissement comporte un internat, une section SEGPA et nous y avons créé une ULIS (unité locale d'inclusion scolaire).

Notre périple se terminera au collège Saint-Théophane Vénard de Nantes. Là aussi nouveau métier avec un changement d'Académie, de Direction Diocésaine, de Région, de Rectorat. Je suis fier d'avoir dirigé cet établissement qui vit la mixité sociale et montre que l'Enseignement Catholique n'est pas réservé à une élite ou à une classe sociale.

L'heure de la retraite a sonné mais la Congrégation des Frères de Ploërmel me confie la responsabilité de délégué de tutelle pendant quatre ans. J'ai ainsi accompagné écoles, collèges et lycées de la région Guérandaise. Cela m'a également permis d'assister à deux conseils d'administration de l'ensemble Lamennais qui comprend le lycée des Romains, l'Institution et la Providence.

Depuis, les activités ne manquent pas puisque je suis membre de l'Association Notre-Dame-des-Chênes qui gère un EHPAD. Je suis également président des 4A : Association des Anciens Chefs d'établissements de l'ADDEC (Alliance des Directeurs et Directrices de l'Enseignement Chrétien). Enfin dans le cadre du Secours Catholique, j'accompagne les migrants de la région nantaise dans leur recherche d'emploi.

Ouf... et au fait pourquoi Marcel était-il un homme juste ? Elève de 6^{ème}, nous montions l'escalier en quittant la cour des petits. Tout le monde faisait « hummmm hummm » en fermant la bouche. Moi je riais. Le surveillant Monsieur Gascard (que bien entendu nous avons surnommé Gaspard) m'a vu rire dans le reflet de ses lunettes et m'a donné trois heures de colle. Trouvant cela injuste, du haut de mes dix ans, je suis allé trouver « Monsieur le Sous-Directeur » pour plaider ma cause. « Mon Petit » m'a-t-il répondu après m'avoir écouté et fait une leçon de morale. Mais quelques jours plus tard, ma retenue de trois heures le jeudi après-midi s'est transformée en une retenue d'une heure un soir. Je lui en sais gré. Marcel pour moi était un homme autoritaire mais juste.

Voilà mes amis(es), mon histoire est un peu longue mais « SEMPER FIDELIS ».

Claude Ménard

DEUX ADMINISTRATEURS SE PRÉSENTENT



ROSEMAY PRIOUL - PERIGNON

Elève au « Collège de St Malo » de 1971 à 1976

SOUVENIRS, SOUVENIRS :

Née à Dinard sur la rive gauche de la Rance et scolarisée dans un petit établissement depuis la maternelle, l'entrée au « collège » de St Malo a été du haut de mes 14 ans un changement majeur et un grand saut dans l'inconnu sur la rive droite. A cette époque, les opérations portes ouvertes n'existaient pas encore !

Au début je n'appréciais pas ce collège gigantesque à mes yeux, froid et minéral. L'internat des filles et ses box dans les grands dortoirs des élèves de la Pro et du collège au 4^{ème} ne me plaisait pas, pas plus que le grand réfectoire à l'éclairage blafard en face des cuisines. Je percevais l'internat comme un enfermement. Nous ne sortions de l'établissement que grâce à l'EPS et aux sorties en groupe le mercredi après-midi. Quelle galère ! J'aurais voulu sortir chaque jour pour marcher, m'aérer, voir la nature !

Heureusement ce climat morose pour moi n'a été que passager, grâce à nos professeurs chevronnés et sympathiques en Seconde C : Mmes Bonnin et Gourmelen ; M Alemany, M Lecroart, et d'autres encore. Les années suivantes ont été inoubliables, nous avons constitué nos groupes d'amis. Nous passions beaucoup de temps à jouer au ping-pong dans le hall le midi et le soir et bien que des tables aient été rajoutées, il n'y avait jamais assez de place pour tous les joueurs.

DEUX ADMINISTRATEURS SE PRÉSENTENT

A partir des classes de 1^{ère}, l'internat des filles était de l'autre côté de la passerelle, dans le bâtiment côté rue du Pélicot. Les dortoirs avaient 10 box, c'était familial. Nous avions l'autorisation de descendre chaque soir au sous-sol pour nous doucher dans l'antique et immense salle de bain qui était très bien chauffée. Seules les 3 ou 4 premières douches sur la gauche avaient été modernisées. Mme Gueguen venait nous surveiller et nous tenir compagnie car nous n'étions pas très rassurées de descendre seules.

Je n'ai pas oublié non plus :

- Les professeurs qui m'ont permis de mieux appréhender et aimer leur discipline et de m'orienter vers la biologie médicale : M Ricono en Sc Nat, M Bonnin en Phy-Ch. M Vettier en philo, M Alémany en espagnol. M Boucher nous donnait des cours de guitare en groupe le mercredi après-midi à la Pro . Le Père Batard organisait dans le cadre de la pastorale des réflexions à thème qui nous intéressaient, le Père Tardivel était très bienveillant ; je voudrais en citer d'autres mais ce texte serait trop long. Ils m'ont aidé, chacun dans leur spécialité, à me construire et envisager mes choix d'orientation et d'avenir.

- *La salle de DST au 5^{ème} : nous arrivions stressés avant de voir nos sujets de devoir, et la vue sur mer exceptionnelle nous inspirait et nous permettait de nous concentrer.*

- *Les pauses à la plage : Nous attendions avec impatience la période après les vacances de Pâques. La pause après déjeuner se passait sur la plage de Bon Secours, enfin dehors, au soleil pour profiter de la vue sur les Bé, sur Dinard et ses arbres. Le passage sous les fenêtres de l'Hydro s'avérait parfois périlleux car le groupe du collègue était attendu, attention bombes à eau !*

Mon Bac D en poche en 76, j'ai passé 2 ans à Angers à l'école de laborantins d'analyses médicales de l'hôpital où j'ai obtenu mon diplôme. J'ai ensuite travaillé dans plusieurs labos avant de rencontrer mon futur mari en Normandie où sont nés nos 4 enfants. Pour m'occuper d'eux, j'ai cessé mon travail pendant quelques années. En 2002, dans une autre région encore, suite à une proposition de poste du chef d'établissement de nos enfants, j'ai abandonné le médical et obtenu un poste d'animatrice en pastorale scolaire tout en effectuant la formation d'APS. J'ai travaillé dans plusieurs groupes scolaires, dans le 45, le 93 puis le 22 jusqu'en 2021. Nous habitons Dinard depuis 2019 et sommes à présent en retraite. Nous profitons avec grand bonheur de la présence de nos 5 petits-enfants qui viennent en vacances chez nous avec grand plaisir

Ayant fait connaissance avec des membres de l'AAISM il y a 2 ans, je rentre avec joie au CA pour la préparation du Bac+50 et participer à la réalisation d'autres projets.

Rosemay Prioul



1975-1976 classe de Terminale D.

SURVOL DE L'INTERNAT À L'ISM DANS LES ANNEES 70 ET AUJOURD'HUI



LES ANNEES 1970 :

Claude Ménard et Maryvonne Mazzioli, surveillants d'internat de l'époque pour les élèves de secondes et premières, se souviennent (une poignée d'élèves terminales occupait des chambres individuelles dans les soupentes au 5^{ème} étage) :

Trois activités principales composaient la journée type du « pion » :

- 1) La surveillance de nuit : une trentaine de garçons dormait au dernier étage du collège dans un dortoir un peu austère. Chaque box était composé de 3 planches en contreplaqué et d'un rideau. Un lit, une table de nuit et une chaise composaient le mobilier. Extinction des feux à 22 H, début des ronflements, murmures et quelquefois odeurs. Le matin à 7 H, une grande pièce faisant office de salle d'eau avec une quarantaine de lavabos alignés attendait les élèves, pas question de prendre une douche tous les jours ! A l'étage inférieur, les filles avaient droit au même régime.
- 2) Les études : l'étude du matin de 7 H 30 à 8 H 30 où garçons et filles se retrouvaient, étude du midi avec les demis pensionnaires et étude du soir de 17 H 30 à 19 H.
- 3) Les conduites : Elles consistaient à accompagner les élèves filles 4 fois par jour du collège jusqu'à la Providence (encore située dans l'intra-muros à l'époque). Pour les garçons, la conduite du midi allait du collège jusqu'à la plage de l'éventail avec un retour délicat par la place Chateaubriant où certains avaient tendance à s'échapper vers les bars de l'Univers ou des Voyageurs. Une promenade du jeudi après-midi était organisée pour les internes non autorisés par les parents à une sortie libre ; c'était souvent le tour des remparts ou une escapade sur la digue, autant le dire, c'était une corvée pour tout le monde, élèves et surveillants.



L'INTERNAT AUJOURD'HUI :

- 86 internes occupent actuellement l'internat centralisé dans les locaux de l'ISM ; ils sont scolarisés à l'ISM, à la Providence et aux Rimains. La capacité totale de l'internat est de 90 élèves.
 - La résidence de leur famille se situe le plus souvent dans un rayon de 40 kilomètres autour de Saint-Malo (contrairement aux années 70 où les élèves venaient de beaucoup plus loin)
 - Il y a un étage pour les garçons au nombre de 46 et un étage pour les filles au nombre de 38 ; sur chaque étage, on trouve des chambres simples, doubles ou triples (voir les photos ci-dessus)
 - L'internat ferme le vendredi soir ; il n'y a donc aucun élève dans l'établissement pendant le week-end ; certains rentrent le dimanche soir, mais pour la plupart, la rentrée se fait le lundi matin.
 - La journée d'un interne commence à 7 H le matin avec l'ouverture du self. Les élèves de la Providence et des Rimains prennent leur petit déjeuner en premier car ils doivent rejoindre leurs lieux de cours par les bus de la ville.
 - Durant la journée l'internat est fermé jusqu'à 17 H 30 (sauf le mercredi après-midi) Avec l'autorisation de leurs parents, les élèves peuvent sortir de l'établissement à condition d'indiquer sur un cahier de sortie les lieux où ils se trouvent.
 - Le soir, après les cours, 2 heures d'étude sont organisées, une heure de 18 à 19 H et une autre après le dîner de 20 H à 21 H. Les élèves ne disposent pas de salle de jeux ou de télévision.
- Merci à Mr Mickael Rouault, responsable de l'internat, d'avoir bien voulu me consacrer un peu de son temps pour répondre à mes questions et merci également à Maryvonne Mazzioli et à Claude Ménard, maîtres d'internat dans les années 70.

OÙ L'ON REPARLE DE MARCEL QUI, POUR CEUX QUI L'ONT CONNU, DEMEURERA INOUBLIABLE



LA GUERRE DANS LE MONDE

C'était hier dans notre vieux Collège.

Aujourd'hui, voici la mémoire des témoins disparus. Août 1944 durant le siège de Saint-Malo :

Père Giraud, prêtre des Missions étrangères de Paris, surveillant au collège ;

Chanoine Déan à la cathédrale de Saint-Malo ;

Docteur Edouard Descottes et le Docteur Billant ;

Abbé Donne, sous-directeur ;

Abbé Pichot, économiste.

Le Collège durant le siège de Saint-Malo.

Le 3 août 1944, le commandant allemand Von Aulock, devant l'imminence de l'arrivée à Saint-Malo de l'armée américaine (qui a réalisé la percée d'Avranches), donne l'ordre d'évacuation de la totalité de la population civile située dans le périmètre de la Forteresse de Saint-Malo.

Mais un millier de Malouins de l'intramuros n'ont pas pu ou pas voulu abandonner leurs maisons. 380 d'entre eux seront pris en otages par les Allemands et internés au Fort National.

Au Collège, le sous-directeur, l'abbé Donne, et l'économe, l'abbé Pichot, sont restés sur place pour veiller sur les bâtiments et organiser l'accueil et la restauration des réfugiés avec l'aide de cinq sœurs et deux employés du Collège. Les docteurs Edouard Descottes et Billant ont décrit les événements avec beaucoup de détails dont nous donnons ci-dessous quelques extraits :

- Dès le 2 Juin 1944, les autorités malouines ont entrepris des démarches auprès du supérieur du Collège pour la création d'un restaurant communautaire (il fut convenu que le restaurant fonctionnerait dans le réfectoire des moyens, en attendant que ce local se montre insuffisant, et que deux services journaliers de vingt couverts seraient prévus.

Une affiche fut apposée à la mairie le 9 juin pour prévenir la population de l'ouverture du restaurant et l'économe se chargea d'acheter diverses denrées pour faire face aux premières nécessités.

- Le 7 août, M. Delannoy, nouvellement promu maire de Saint-Malo, en remplacement de M. Briand, interné au Fort National, vint demander à M. l'abbé Donne, sous-directeur, faisant les fonctions d'économe, de bien vouloir se charger de la nourriture des réfugiés des abris, des internés du Fort National et des quelques pompiers restés dans la ville. Avec son dévouement habituel, M. l'Abbé Donne accepta cette lourde tâche qui, pourtant, compliquait bien l'existence de tous, déjà si bousculée par les tracasseries du siège. Le total des repas pris au Collège s'élève à 9 250 pendant les sept semaines et deux jours de son activité. De plus, pendant les cinq derniers jours du siège, 1 200 portions par jour étaient distribuées à la population. On peut dire que c'est grâce au Collège si les assiégés ne sont pas morts de faim.

Le 7 août, effroyable bombardement, un obus s'abat sur un cheneau, un autre éclate près de la chapelle Saint-Aaron et les éclats pénètrent dans une classe, le tir est mal réglé et un grand nombre d'obus tombent sur l'établissement. Le 8 août, le Collège est encore bombardé : un obus éclate dans une classe, renversant les murs. Les toits sont crevés, les obus sifflent dans toutes les directions. Le soir, terrible bombardement qui dure deux heures, plus de cents fusants tombent sur le Collège, les réfugiés qui sont maintenant plus de cent cinquante s'embouteillent et rendent très difficile l'accès des caves envahies par une fumée rougeâtre et âcre. Le feu éclate à la clinique de l'Espérance, de l'autre côté de la rue. Tout le monde se prépare à évacuer pour le cas où le feu se communiquerait au Collège. A ce moment, l'abbé Donne prend l'initiative d'instaurer un tour de rôle. Finalement, Saint-Malo intra est libérée le 14 août (la cité d'Aleth le 17 août, Cézembre le 2 septembre). Mais la ville est détruite et si le Collège a échappé aux incendies, il est gravement endommagé. Cependant grâce notamment à l'abbé Pichot, économe, qui multipliera les efforts pour effectuer les réparations - il sera vu dans Saint-Malo à la recherche de matériaux et maniant lui-même les outils - le Collège pourra de nouveau accueillir les élèves dès le mois d'octobre 1944.

· Certains noms portent aujourd'hui la polémique. Chaque homme ou femme, n'est ni entièrement bon, ni entièrement mauvais, l'important n'est pas ce que l'on veut voir, mais ce qui est vérité, mémoire d'une libération avec des hommes et des femmes de bonne volonté.

texte de Brigitte et Denis Debos-Lafond





LES DISTRACTIONS DU CHANOINE GALICHET

Ce qui va suivre va sans doute vous faire sourire et vous rappeler des souvenirs.

Mais sachez que ce que nous intégrons dans le journal, et qui nous vient d'Henri POTTERIE, l'un de nos adhérents, est exempt de toute méchanceté. Ces anecdotes ne traduisent pas un quelconque manque de respect pour ce brave chanoine qui reste dans nos souvenirs. Il y a certainement encore aujourd'hui, et il y a sans doute toujours eu, dans les effectifs de l'Education Nationale, des professeurs distraits, lunaires et un peu farfelus.

Nous, nous avons le chanoine Galichet.

Le Père Galichet a été curé de la paroisse Notre-Dame-des-Grèves de 1955 à 1962. Sur le plan religieux, il était très en avance sur son temps. Il enseignait déjà une religion d'amour. Après la mort accidentelle de mon père en 1960, il nous a aidés tous les trois, maman, moi et mon frère, ce dernier dans sa vocation de prêtre. Je l'ai eu, par la suite, comme professeur de français au Collège. Mon cœur lui reste très attaché. Ce sont ses distractions qui l'ont rendu célèbre. En voici quelques-unes.

Le repas au Presbytère de Notre-Dame-des-Grèves : Mon frère, séminariste dans le diocèse de Bayeux, venait passer ses vacances à Saint-Malo chez maman et le Père Galichet l'embauchait pour différents services d'Eglise. Pour le remercier, il l'invitait régulièrement à déjeuner au presbytère. Un jour, alors que le repas était terminé, (il y avait, outre mon frère, les trois vicaires et le Père Trochon, l'un de ses amis), le Père Galichet déclare : « Nous avons passé un bon moment, on a bien mangé, bien bu. Samedi prochain, c'est mon anniversaire, on remet ça ! Je vous invite tous et nous passerons à nouveau un bon moment ». Puis il ajoute : « Je tâcherai d'être là » !

Le voyage à Rennes : Le Père Galichet s'en va à Rennes avec son scooter Manhurin. Il le laisse Place du Champ de Mars et revient par le train. En arrivant au Presbytère, il convoque ses vicaires et s'étonne qu'aucun d'entre eux ne soit venu le chercher à la gare. Un des vicaires descend au garage et constate l'absence du scooter, remonte dans la salle à manger et demande au Père Galichet avec quel moyen de locomotion il était parti à Rennes...

Le lendemain, le Père Galichet retourne à Rennes par le train et revient avec son scooter !

Le parapluie grand ouvert : Un jour où le Père Galichet célébrait des obsèques à l'église Notre-Dame, il pleuvait des cordes. Pour bénir le corps à l'extérieur de l'église, le Père Galichet avait son parapluie ouvert. Il oublie de le fermer dans l'église et monte en procession jusqu'à l'autel avec le parapluie grand ouvert malgré les signes désespérés que lui faisait le sacristain de l'époque, Monsieur Guyomard.

La séance du ciné-club à la Ville-ès-Nonais : Durant l'été 1964, j'accompagnais le Père Galichet dans des séances de ciné-club. Je présentais le film et j'animais la discussion, mon copain Joseph s'occupait de la partie technique et le Père Yannick Verron nous véhiculait. Un soir, nous avons été invités à dîner par le curé de la Ville-ès-Nonais et, à la fin du repas, Joseph demande au curé la clef de la salle des fêtes pour installer l'écran et le projecteur. « Pas la peine, dit le Père Galichet, j'ai la clé dans ma poche, je vous accompagne ». Arrivés devant la salle, je demande la clé au Père Galichet qui sort de sa soutane un couteau de poche, le déplie et l'introduit dans la serrure. « Ca ne colle pas, dit-il ». Nous étions morts de rire.

Le même soir, en rentrant à Saint-Malo, nous passons aux environs de minuit dans la rue Ville Pépin. Il y avait encore quelques boutiques éclairées et le Père Galichet déclare : «C'est égal, il n'y a pas l'air d'avoir grand monde dans les magasins» !

L'appel au commissariat de police : Le Père Galichet, en plus de son Manhurin, possédait un vélosorex. Un jour qu'il ne retrouvait pas son vélosorex, il téléphone au commissariat de police :

- On m'a emprunté mon vélosorex
- Comment, demande l'agent au bout du fil ?
- Oui, enfin, emprunté, dit le Père Galichet, c'est un euphémisme »
- Un quoi ? demande l'interlocuteur ?

Le Père Galichet reprend : « on m'a volé mon vélosorex »

- Je comprends mieux, dit l'agent de police.

L'anniversaire du Père Paul Trochon : Habitant Dinan, au moment des vacances, nous venions souvent à Saint-Malo, chez maman. Pour faire plaisir au Père Trochon, son confesseur, maman l'avait invité pour son anniversaire. Nous étions présents, mon épouse et moi. Pour fêter cet anniversaire, il y avait sur la table un gâteau avec des petites bougies. Un coup de sonnette, c'est le Père Galichet qui vient voir maman. On lui explique pourquoi il y avait un gâteau sur la table et nous lui indiquons que dans quinze jours, nous serons à Saint-Malo, et que s'il le désire, nous pourrions déjeuner ensemble à la maison. Aussitôt, le Père Galichet sort son agenda (pour ne pas manquer l'invitation, précise-t-il) et au lieu de prendre un stylo pour noter l'invitation sur son agenda, il saisit une des petites bougies du gâteau et commence à écrire ...

Fou rire général !

L'année du bachot : Avant la guerre, le Père Galichet était professeur de lettres classiques au Collège Saint-Vincent à Rennes. Un jour, il va trouver le Supérieur et lui dit que ça ne peut plus durer. Il lui explique qu'il vient de corriger la dernière dissertation qu'il avait donnée à ses élèves de première et que le niveau était incroyablement élevé. « Ce n'est pas possible, dit le Père Galichet, mes élèves trichent ». Le Supérieur fait son enquête auprès des élèves. Il s'avère que c'était la troisième fois que le Père Galichet donnait le même sujet !

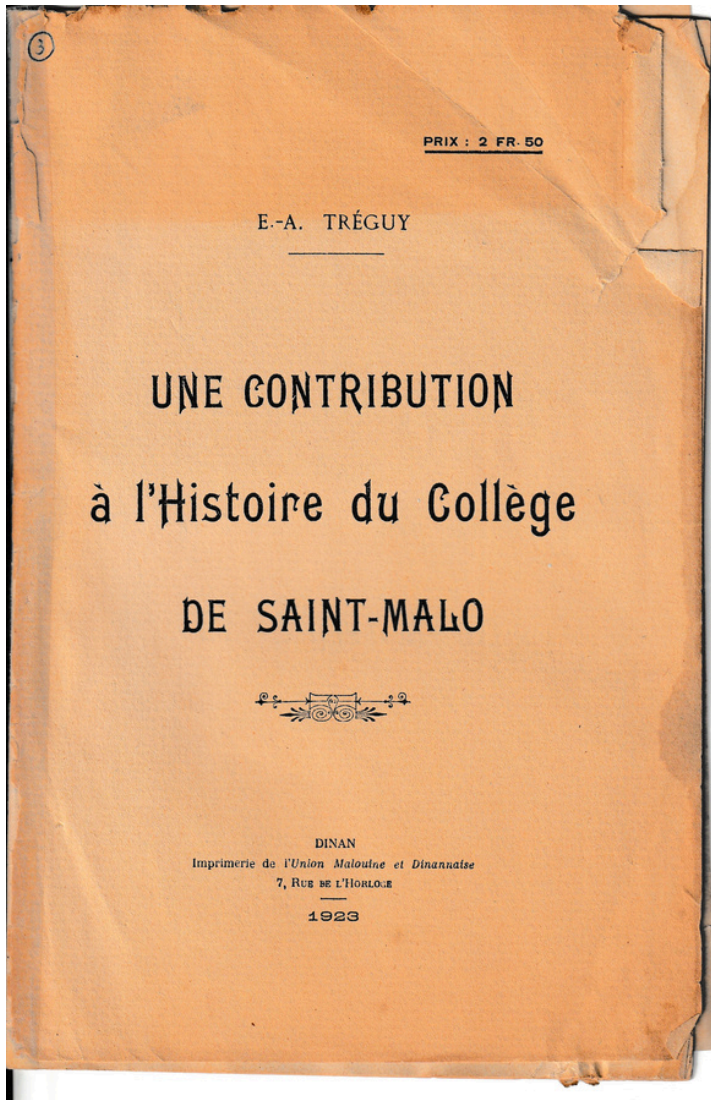
L'heure du déjeuner : Toujours à Saint-Vincent, un ancien collègue vient voir le Père Galichet à la fin d'un cours. La conversation s'engage et le Père Galichet, regardant sa montre, indique à son interlocuteur qu'il va falloir descendre au réfectoire pour déjeuner. Au lieu de se diriger vers la porte, il va vers la fenêtre, l'ouvre et dit à son collègue : « Passez donc le premier ».

La messe à Notre-Dame-Des-Grèves : pour comprendre la situation, il faut situer les lieux. A l'église Notre-Dame-des-Grèves, il y avait, côté Nord, près de la porte d'entrée latérale, une chaire qui a disparu après la mise en application du Concile Vatican II. Ordinairement, un peu avant ce que l'on appelait à l'époque, le sermon, un prêtre autre que le célébrant, montait dans cette chaire et après l'Évangile, commençait à prêcher. Le Père Galichet, qui célébrait ce dimanche-là, ne s'arrête pas pour que l'on puisse écouter le sermon mais continue à célébrer la messe et entonne le Credo. Un autre vicaire qui se trouvait dans les stalles va trouver le Père Galichet et lui demande d'arrêter afin que l'on puisse écouter le sermon. Le Père Galichet obtempère mais reprend, après le sermon, la messe ... à l'endroit où il avait dû s'arrêter !

Et pour finir : Vers les années 1960, la charcutière du Sillon va se confesser au Père Galichet. Au moment de l'absolution, le Père Galichet ferme brutalement la grille du confessionnal et ouvre la grille du pénitent en face et lui donne l'absolution !



REGARDS SUR LE PASSÉ



En rangeant les archives au Collège (ou plutôt en les triant, car le terme « ranger » laisse entrevoir des étagères bien alignées avec des dossiers étiquetés, ce qui n'est pas encore tout à fait le cas de nos travaux), je suis tombé sur un petit ouvrage intitulé :

Une contribution à l'Histoire du Collège de Saint-Malo

écrit par le curé-doyen, chanoine honoraire de Matignon, EM.-A. TREGUY qui fut élève au Collège entre le 10 octobre 1861 et le 21 juillet 1867.

Cet ouvrage, achevé le 6 mars 1923, imprimé à l'Union Malouine et Dinannaise, 7 rue de l'Horloge à Dinan, était vendu au prix de 2 FR 50.

Tout d'abord, il convient de préciser que cet ouvrage avait pour but de compléter le livre intitulé « Histoire du Collège de Saint-Malo », composé de quatre parties écrites respectivement par Eugène Herpin, le Docteur Hervot, l'abbé Joseph Mathurin et M. Georges Saint-Mieux. Nous conservons un vieil exemplaire de cet ouvrage dans nos archives et peut-être, un jour, je vous en livrerai certains passages.

Je pense en effet que je peux sans scrupules reproduire des extraits de ces livres qui ne sont sans doute pas dans toutes les bibliothèques.

J'ai donc lu avec attention la plaquette de M. Tréguy comprenant 29 pages et je ne résiste pas au plaisir de vous en citer de longs extraits. Je crois même que je poursuivrai dans les prochains numéros de *Semper Fidelis*, sauf si, bien sûr, vous m'écrivez pour me dire STOP.

P.S. : les extraits du livre sont en italique. Les commentaires entre crochets sont de moi et ils n'engagent que ma responsabilité. Mais je dois vous avouer néanmoins que je me fis souvent punir, entre 1963 et 1971, pour mon insolence et que celle-ci n'a jamais tout à fait disparu.

Nos professeurs au Collège de Saint-Malo

*Quand j'arrivai au Collège de Saint-Malo, au mois d'octobre 1861, j'y trouvai :
M. Romain Boisard, principal ou supérieur, M. Michel Coudrin, sous-directeur...
... Tous les professeurs du Collège appartenaient à la Congrégation ...*

... Je n'ai gardé le souvenir que des abbés qui surveillèrent cette première année la division des Petits. M. Paul-Marie Paris-Jallobert qui nous laissa aux vacances du Premier de l'An, et M. Eugène André qui lui succéda (il est mort curé-doyen de Pleurtuit). M. Paris-Jallobert, qui fut plus tard membre de la Société Archéologique et Historique de Saint-Malo et d'autres sociétés savantes, où il s'est fait un nom par ses recherches et ses travaux très appréciés, n'était pas fait pour la surveillance d'une étude dans un Collège. Il y échoua si bien que M. Boisard dut le remplacer aux vacances du premier de l'An.

[Donc, déjà au siècle dernier, et même au siècle d'avant, les élèves n'étaient pas si dociles. Ils eurent raison d'un de leurs surveillants comme nous, dans les Sixties, nous eûmes raison de la santé mentale de l'abbé Codet, dit Cot-Cot...]

M. Boisard

M. Boisard devint principal du Collège de Saint-Malo en 1856. S'il eut à cœur de développer les études au Collège, il ne mit pas un zèle moindre à y entretenir le bon ordre et la discipline ; Le nombre toujours croissant des élèves obligea bientôt M. le Principal à renoncer au régime familial, charmant pour les petites maisons d'éducation, désastreux pour celles qui ont pris un certain développement certain développement



Qu'il me soit permis de dire qu'à mon avis, le vrai fondateur du Collège de Saint-Malo n'est ni M. Engerran, ni le vénérable M. Vielle, ni le saint homme Jean-Marie de la Mennais, ni son illustre frère. Le vrai fondateur du Collège de Saint-Malo, celui qui a mis cette institution sur le pied d'un grand et véritable Collège, c'est incontestablement M. Romain Boisard, aidé de son fidèle et dévoué lieutenant, M. Michel Coudrin. Mais oui, ceux qui sont venus après n'avaient plus qu'à continuer l'œuvre commencée : désormais elle était créée et sur de bonnes bases. La preuve en est que depuis ce moment, elle n'a fait que prospérer. A partir de ce moment, on pouvait songer à agrandir le Collège devenu trop étroit, à dresser une cage vaste et somptueuse, car les oiseaux étaient venus pour l'occuper, et ils y viendront de plus en plus nombreux.

[Les oiseaux, c'est nous et tant d'autres ! Si beaucoup d'entre nous s'y sentirent en cage, pas si grande et pas si somptueuse que cela à dire vrai, certains eurent quand même à cœur d'y revenir quand on les y invitait (AG, Bac +20, etc...). Donc les oiseaux, pour la plupart, n'y ont pas trop laissé de plumes. Souhaitons que cela continue encore longtemps et si je me permets de formuler ce souhait, c'est parce que je sens une certaine désaffection. Alors que les moyens de communication n'ont jamais été aussi aisés, force est de constater que très peu d'anciens élèves et très peu d'enseignants donnent de leurs nouvelles].

Après cette parenthèse un peu désabusée, je poursuis :

... Je lis dans « l'Histoire du Collège » qu'en 1855, juste un an avant l'arrivée de M. Boisard, il y avait au Collège de Saint-Malo 95 élèves (14 pensionnaires, 1 demi-pensionnaire, 14 externes surveillés, le reste externes libres). En 1857, il y en a 73 (pensionnaires) ; 81 en 1859 et ce nombre ira toujours en augmentant. Voilà l'œuvre de M. Boisard !



Mais même au point de vue matériel, c'est M. Boisard qui a fait le Collège de Saint-Malo tel qu'il était avant la construction des nouveaux bâtiments. C'est lui qui a fait la chapelle et le grand dortoir. Depuis lui, il y eut trois études et trois cours, trois divisions des élèves. ... L'essentiel était fait. Ses successeurs ont dignement continué son œuvre, tout le monde le reconnaît, et aussi avec grand succès ; mais encore une fois, l'œuvre ne demandait plus que des continuateurs !

[Je ne sais pas si Gilles de la VilleBoisnet, Joseph Duré, Michel Soula, Hervé Boucher, Vivien Joby et Olivier Thomas ont été ou sont tout à fait d'accord avec l'abbé Tréguy mais ce dernier fait preuve d'un réel enthousiasme pour son directeur].

M. Coudrin

M. Michel Coudrin que j'avais trouvé sous-directeur en arrivant au Collège, me fit la rhétorique en 1866-1867 ! Je lui dois beaucoup. [C'était] un éducateur de grande valeur...

En lisant ces pages, il me semble avoir retrouvé une ambiance pas si différente de celle de nos années soixante (c'est-à-dire les années soixante du vingtième siècle, celles où la vie sociale, familiale et culturelle - et surtout musicale - a très rapidement évolué). Bien sûr, je suis arrivé au Collège un siècle après M. Tréguy, bien des changements que je n'ai pas connus avaient donc eu lieu, mais de vieux professeurs un peu fantasques, originaux, redoutables me sont revenus en mémoire : l'abbé Mainsard, célèbre pour ses ambiguïtés et sa surdité qui en faisait un confesseur très recherché ; les abbés Coignard, Moy, Fournière, sans doute excellents professeurs mais avec des humeurs parfois imprévisibles ; le chanoine Galichet dont les « absences » étaient fameuses, amusantes et parfois très déconcertantes. Je me suis souvenu aussi de la bienveillance de l'abbé Quémerais (et pourtant, que je haïssais la physique !), de la bonhomie de l'abbé Moubèche, de la gentillesse de l'abbé Aubin.]



Si vous pouviez faire revivre ces saints hommes [ou presque] avec des anecdotes, publiques ou personnelles, nous vous en serions très reconnaissants.

Dans les pages de l'abbé Tréguy, que je me propose de vous donner à lire dans le prochain numéro, vous retrouverez des portraits de professeurs pas si différents de ceux que nous avons connus. Nos prédécesseurs faisaient les mêmes promenades, avaient les mêmes récréations, les mêmes jeux et donnaient également des surnoms à leurs professeurs...

C'est cela qui a fait le Collège : des locaux exigus mais vénérables, des professeurs parfois fantasques mais totalement investis dans leurs missions, des élèves soumis à une discipline sévère mais qu'ils acceptaient en se réservant parfois quelques écarts, ... et des souvenirs que nous aimons à faire revivre.

A SUIVRE dans un prochain numéro...

Gérard MAHE





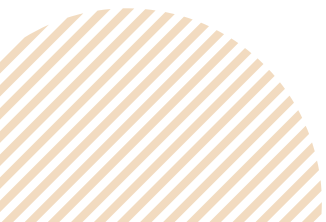
M. Yves FEREC, décédé le 15/01/2026. Ancien élève de l'Institution de 1950 à 1955, M. Yves FEREC a été durant de nombreuses années secrétaire et secrétaire adjoint de l'Amicale.

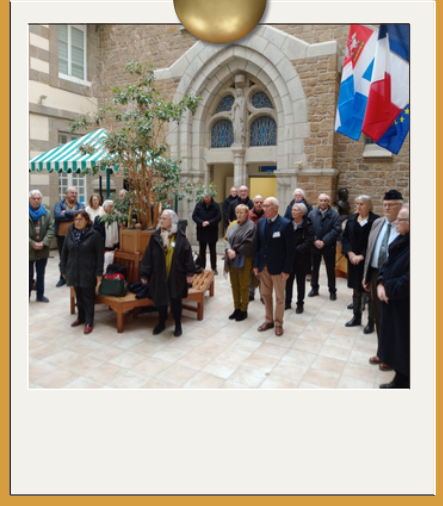
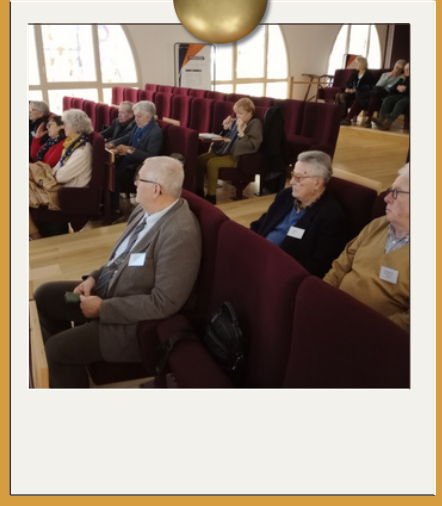
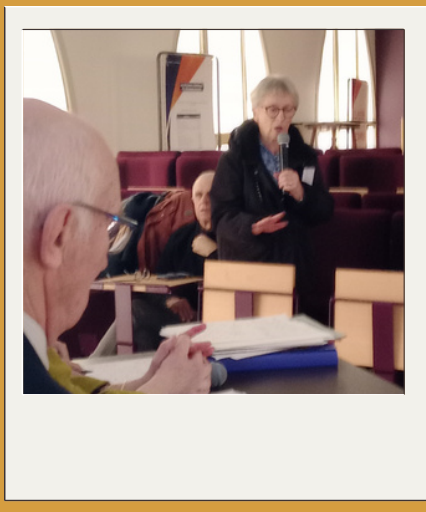
M. Jean QUEMERAS, décédé le 10/01/2026. Ancien élève de l'Institution de 1951 à 1954.

M. Gérard VIE, décédé le 08/03/2026. Ancien élève de l'Institution de 1947 à 1955

Et tant d'autres, peut-être, qui sont disparus sans que nous en ayons été informés...

C'est pourquoi nous vous invitons à nous faire part des décès - ou autres événements, tels que retraites, décorations, nominations, mandats électifs ... - dont vous pourriez avoir connaissance : les informations en votre possession peuvent intéresser d'autres lecteurs... Merci





MERCI À TOUS